



Elections CCIJP 2021 : Top départ, votez SNJ-CGT !

A partir de ce mercredi 13 octobre et jusqu'au 9 novembre, les journalistes détenteurs de la carte sont appelés à élire leurs représentants à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP).

Le scrutin désignera leurs seize représentants (huit titulaires, huit suppléants) à la commission de première instance, qui instruit les demandes de cartes. Le SNJ-CGT y compte aujourd'hui quatre élus.

Est également renouvelée la commission supérieure (un titulaire, deux suppléants), qui étudie les recours après un refus de carte. Quant aux 38 correspondants régionaux, ils sont consultés pour les premières demandes de cartes. Seuls les électeurs résidant hors Ile-de-France votent pour ces correspondants régionaux.

Le choix du vote électronique ou par correspondance a été fait au moment du renouvellement de la carte 2021. Il est également possible de voter dans les locaux de la CCIJP le 9 novembre (voir sur le site de la CCIJP [les modalités du vote](#)).

Le vote aux élections de la CCIJP est primordial pour préserver un des socles du statut de journaliste, défendre la liberté de la presse et les conditions de travail des journalistes. D'autant plus dans un climat de plus en plus oppressant pour l'exercice du journalisme : entraves policières sur le terrain, violences dans les manifestations...

Sans compter les atteintes au pluralisme liées à la concentration de la plupart des médias dans les mains de quelques milliardaires. Les pressions exercées par Bolloré (Canal+, CNews, Europe 1, Prisma...) n'en étant que la partie la plus caricaturale et la plus visible.

Face à un journalisme trop souvent sous contraintes, le SNJ-CGT défend un syndicalisme de combat. Les quatre élus actuels du SNJ-CGT ([lire notre profession de foi ici](#)) ont eu à cœur de prendre en compte, depuis mars 2020, le contexte social très particulier engendré par la crise sanitaire.

Malgré un assouplissement des critères d'attribution, le nombre de cartes délivrées a,

malheureusement, à nouveau chuté et de façon encore plus marquée pour les attributions de premières cartes.

Les élus du SNJ-CGT sont également très soucieux de traquer les pratiques illégales de certains patrons de presse (paiements en facture, en cachet d'intermittent, en droits d'auteur, statut d'auto-entrepreneur imposé...), qui empêchent les journalistes d'obtenir leur carte de presse.

Le rôle des élus SNJ-CGT est de vérifier l'application du Code du travail et de la convention collective des journalistes, ainsi que le caractère journalistique des supports auxquels collaborent les candidates et candidats à l'obtention de la carte.

Il en va de la défense du métier et du respect du journalisme, tout simplement.

Alors, dès ce 13 octobre, votez pour les candidats du SNJ-CGT !

Montreuil, le 12 octobre 2021.

Télécharger la [profession de foi du SNJ-CGT](#) en PDF